

L'ajournement

Le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) était là, naturellement, pour défendre la position canadienne. Je le félicite. Mais la ministre de l'Environnement n'y était pas. Grâce aux connaissances qu'elle a dans ce domaine, elle aurait pu intervenir pour faire comprendre au gouverneur Sununu, bien amicalement, qu'il ne s'agissait pas de répartir le blâme selon le nombre d'habitants, mais de savoir qui, à cause de la direction du vent, reçoit le plus de pollution produite ailleurs.

Le fait est que tandis que le Canada produit environ 4.6 millions de tonnes d'anhydride sulfureux par an, les États-Unis en produisent presque six fois plus, soit 26 millions de tonnes par année que le vent dirige vers nous. M. Sununu n'a pas entendu cet argument-là au New Hampshire, mais il aurait dû l'entendre de la bouche de notre ministre de l'Environnement. Au lieu de cela, il est reparti en s'imaginant qu'il avait en quelque sorte marqué des points.

● (1805)

On ne lui a pas dit non plus qu'il existait au Canada, du moins, un programme tendant à réduire de 25 p. 100 nos émissions de dioxyde de soufre entre 1980 et 1990. Les USA n'ont pas de programme semblable. En outre, il existe un engagement politique très important visant à réduire d'encore 25 p. 100 les émissions de SO₂ d'ici à 1994, de sorte que nous en aurons alors supprimé la moitié. Cependant, M. Sununu est rentré chez lui sans que personne ne lui communique ce message au nom du gouvernement fédéral.

Je pourrais poursuivre sur ce thème mais je risquerais d'accorder trop d'importance au gouverneur Sununu. Toutefois, il ne faut pas laisser à des Américains comme le professeur Eville Gorham, qui enseigne l'écologie à l'Université du Minnesota, le soin de se porter à la défense du Canada. D'après *The Citizen*, il aurait déclaré à la fin de la journée que la déclaration du gouverneur Sununu était peu amicale et injustifiée. C'est un fait.

En terminant, je voudrais savoir ce que le gouvernement se propose de faire au cours des quelques prochains mois précédant l'Accord de Helsinki alors qu'un protocole sera signé par les pays du Marché commun, le Canada, les pays nordiques et la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est s'engageant à une coupure minimale de 30 p. 100 d'ici 1983. J'estime que le moment est venu pour le Canada de s'empresse d'agir sur le plan international et d'exercer des pressions sur nos amis outre-frontière.

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord faire une mise au point relativement à mon collègue, la critique de l'environnement du parti libéral: Tout au contraire, nous étions très bien représentés à Québec; plusieurs des fonctionnaires de mon ministère assistaient à la réunion convoquée par le gouvernement du Québec et les États du Nord-Est des États-Unis. Et de plus, mon collègue, le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser), qui est un ancien ministre de l'Environnement, donc tout à fait au courant du dossier, pouvait très bien représenter la position canadienne, ce qu'il a fait d'ailleurs avec beaucoup d'éclat.

Il est évident que je n'étais pas à Québec, monsieur le Président, puisque cette réunion devait à l'origine se tenir au mois

de mars et que le gouvernement du Québec a choisi plutôt de changer la date au mois d'avril et que, à ce moment-là, j'avais déjà des entretiens de prévus avec mes homologues de l'OCDE à Paris, ainsi qu'à Stockholm où j'ai rencontré de nombreux ministres et étudié la façon dont ce pays protège son environnement. Comme on le sait, la Suède est le premier pays au monde à s'être doté d'un ministère de l'Environnement et c'est à l'invitation du gouvernement suédois que je me suis rendue dans ce pays. Je n'étais pas en vacances, comme on l'a dit méchamment.

Ce qui m'étonne, monsieur le Président, c'est que mon collègue, la critique de l'environnement, «s'abreuve» au point de vue information strictement dans les journaux et souvent pas les meilleurs. Si demain il y avait une grève des journaux, je crois qu'il n'aurait plus de question à poser à la Chambre. J'en serais très désolée pour lui d'ailleurs.

J'aimerais m'adresser à vous aujourd'hui, monsieur le Président, afin de vous exposer les mesures que notre gouvernement a prises au sujet des pluies acides. Le gouvernement fédéral, contrairement à ce que le critique de l'environnement voudrait laisser entendre, a fait d'importants progrès en ce qui concerne la lutte contre les précipitations acides. Nous avons mis en place un programme de réduction des émanations de sources canadiennes qui sont à l'origine des pluies acides et nous avons garanti une aide financière aux fonderies qui ne sont pas en mesure de payer elles-mêmes les dispositifs antipollution. Nous avons garanti de l'aide financière aux recherches, aux programmes de surveillance et à l'élaboration de nouvelles techniques de dépollution. Nous avons annoncé des normes très rigoureuses concernant les gaz d'échappement des automobiles et des camions légers.

En somme, monsieur le Président, c'est la politique de lutte contre les précipitations acides qui est la plus globale à l'heure actuelle, et je crois que le gouvernement actuel, qui a réussi à mettre en place cette politique, cette approche concertée en dedans de six mois d'exercice de son mandat, doit être félicité et non pas toujours critiqué, comme le fait mon honorable collègue, l'ancien ministre de l'Environnement, qui voudrait voir que le gouvernement précédent a accompli beaucoup dans le domaine de l'environnement, alors qu'il n'a jamais rien fait et qu'au fond la seule politique globale qui ait été donnée au Canada c'est notre gouvernement qui l'a réalisée.

● (1810)

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE—L'INCLUSION DE L'INDEMNITÉ DE DÉPART DANS LE CALCUL DU REVENU. B) L'INCIDENCE SUR LES TRAVAILLEURS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, les 22 et 26 mars ainsi que le 1^{er} avril et auparavant au comité permanent de l'emploi et de l'immigration, j'ai tenté de poser des questions à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) au sujet de sa proposition visant à inclure l'indemnité de départ dans le revenu aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage, ce qui signifierait que ceux qui reçoivent une indemnité de départ en quittant leur emploi devront utiliser cet argent pour satisfaire leurs besoins essentiels, car le versement de leurs prestations d'assurance-chômage sera retardé.